Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 8

Rubrik: Prix des miels 1977

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IV. **Renseignements sanitaires**

Le soussigné, vétérinaire officiel compétent pour l'exploitation de provenance, atteste que l'envoi susmentionné satisfait aux conditions suivantes :

1. Au moment de l'expédition, l'exploitation de provenance n'était soumise à aucune mesure de séquestre pour cause d'épizooties des abeilles.
2. Depuis une année, aucun cas d'acariose (Acarapis Woodi), de loque américaine (Bacillus larvae), de loque européenne (Streptococcus pluton) et d'épizootie de Varroa (Varroa Jacobsoni) n'est apparu dans l'exploitation de provenance.

V. La présente attestation a une durée de validité de six jours à compter du jour de l'établissement ; elle est tacitement prolongée si le transport dure plus de six jours.

Lieu : ..... Date : .....

Sceau officiel *Le vétérinaire officiel*

(signature)

Prix des miels 1977

Miels contrôlés

Marchandises en vrac :

	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 11.—
b) aux détaillants	Fr. 13.—
c) aux consommateurs	Fr. 15.—

Marchandise emballée, poids net :

	500 gr.	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 6.50	13.—
b) aux détaillants	Fr. 7.—	14.—
c) aux consommateurs	Fr. 8.—	16.—

Ces prix sont des prix MINIMA.

L'emballage doit être compté en plus au prix coûtant.

Le miel de colza se paiera Fr. 1.— en moins par kg. par rapport aux prix ci-dessus.

L'apiculteur sérieux et conscient de la solidarité fait contrôler son miel.

Prix fixés par la FSSA dans sa séance du 26.3.1977.

Comité SAR.

COMMUNIQUÉ DE LA CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Nous avisons nos membres qu'ils peuvent livrer leur miel du 1.7.1977 au 31.10.1977.

Le miel devra être contrôlé et la carte de contrôle jointe à chaque envoi.

Les bidons standards obligatoires au prix de Fr. 10.— sont à votre disposition à la Centrale.

Nouveau :

Pour la livraison, les bidons devront peser brut : 31.500 kg. La Centrale des miels est ouverte tous les jours de **7 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.** Samedi : fermé.

Le gérant : *L. Matthey.*

Le président : *O. Schmid.*

Conseils aux débutants

Août 1977

Si certains mois de l'année sont un peu plus calmes que d'autres en matière d'activité apicole, souvenez-vous que **le mois d'août** (comme ceux de mai et juin) **est un mois capital** durant lequel il y a lieu de ne pas renvoyer la besogne à plus tard.

La préparation de vos ruches à l'hivernage par les différents travaux préliminaires indispensables **sera la garantie** d'une sécurité et par là même, l'assurance **de retrouver le plus grand nombre de vos colonies au printemps prochain.**

OBSERVATIONS AU TROU DE VOL (le soir)

1. **Avant d'extraire :**
   - — signe de récolte : ventilation intense et dégagement d'une forte odeur de mielat ;
   - — barbe : après de très chaudes journées, c'est tout à fait normal et signe d'un manque d'air à l'intérieur de la ruche.